

# Publications du CCNPPS sur la santé mentale des populations

## Bibliographie annotée

2014

Tableau intitulé 'Répertoire des stratégies en santé mentale au Canada'. Il présente une liste de stratégies avec des colonnes pour le nom de la stratégie, le type de stratégie, le secteur d'intervention, le niveau de mise en œuvre, et la date de mise en œuvre.



Image : générée à partir du site [www.wordle.net](http://www.wordle.net) avec le texte du CCNPPS.

### 2014

Mantoura, P. (2014). *Cadre de référence pour des politiques publiques favorables à la santé*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : [http://www.ccnpps.ca/551/Publications.ccnpps?id\\_article=1200](http://www.ccnpps.ca/551/Publications.ccnpps?id_article=1200)

Cette note documentaire propose un cadre de référence pour des politiques publiques favorables à la santé mentale (PPFSM). Cette note définit l'expression « politiques publiques favorables à la santé mentale », présente les déterminants de la santé mentale afin d'illustrer les secteurs d'influence où les politiques publiques peuvent avoir un impact et se conclut par un bref survol de données probantes permettant de soutenir les PPFSM.

Mantoura, P. (2014). *Définir un cadre de référence sur la santé mentale des populations à l'intention de la santé publique*. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : [http://www.ccnpps.ca/551/Publications.ccnpps?id\\_article=1269](http://www.ccnpps.ca/551/Publications.ccnpps?id_article=1269)

Ce cadre de référence contribue à soutenir l'intégration de la santé mentale des populations au sein des objectifs et mandats de la santé publique au Canada. Il cadre la notion de santé mentale des populations en s'inspirant du modèle de santé des populations de Kindig et Stoddart (2003). Ainsi, il met en relation les déterminants de la santé mentale, les états de santé mentale, ainsi que les interventions et politiques publiques qui visent l'amélioration de la santé mentale dans la population et la réduction des inégalités en santé mentale.

Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. (2014). *Répertoire des stratégies en santé mentale au Canada*. [Outil en ligne]. Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : [http://www.ccnpps.ca/551/publications.ccnpps?id\\_article=1201](http://www.ccnpps.ca/551/publications.ccnpps?id_article=1201)

Ce répertoire a été développé afin de mieux connaître ce qui se développe en matière de santé mentale des populations au Canada.

### Mise à jour : Novembre 2014

Toutes ces publications sont accessibles à partir du site Web du CCNPPS :

<http://www.ccnpps.ca/551/Publications.ccnpps>

These publications are also available in English:

<http://www.nchpp.ca/553/publications.ccnpps>



Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances.

Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des centres de collaboration se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des centres agit autant comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

